



CONFÉRENCE CITOYENNE ZFE : LE FIL DU DÉBAT – EPISODE 4

ATELIER ENTREPRISES N°1 DU 25 MAI 2021

« LA ZFE CÔTÉ ENTREPRENEURS, QUELLES CONTRAINTES ET QUELLES OPPORTUNITÉS ? »

L'Eurométropole de Strasbourg organisait ce mardi matin 25 mai la quatrième rencontre de la Conférence citoyenne consacrée à la Zone à Faibles Émissions (ZFE), avec ce tout premier atelier dédié aux « Acteurs économiques ».

Les enjeux de cette rencontre : explorer avec les entrepreneurs des zones d'activités économiques et commerciales de l'Eurométropole les contraintes et opportunités potentielles de la ZFE.

Et débattre avec eux des infrastructures, services et systèmes d'aides leur permettant de concevoir et gérer autrement leurs déplacements professionnels, de façon moins polluante et nocive pour la santé publique, mais aussi compatible avec la réalité de leur activité.

Chiffres clés

Une vingtaine de participant.es connecté.es

2 grands témoins mobilisés pour ce débat, avec M Luc Houllébrecque (CCI Strasbourg Grand Est) et Jérôme Forgiarini (Association Strasbourg Porte Nord)

250 000 travailleurs quotidiens sur le territoire de l'Eurométropole

Le point de vue des élu.e.s

Pour **Anne-Marie JEAN**, vice-présidente de l'Eurométropole et Conseillère municipale déléguée de Strasbourg, la ZFE ne concerne pas uniquement le territoire de Strasbourg ; son objectif « **c'est bien la qualité de l'air sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, la qualité de l'air pour les presque 500 000 habitants de la métropole, et c'est pour les 250 000 salariés qui y travaillent tous les jours** ».

Elle insiste sur le fait qu'en aucun cas il ne s'agit de contraindre, d'empêcher l'économie de fonctionner ou les personnes de circuler, mais plutôt de « **trouver les façons de faire, de produire et de se déplacer qui ne soient pas contradictoires avec la santé des habitants ni celle du territoire** ».

Joël STEFFEN, Conseiller de l'Eurométropole et Adjoint à la maire de Strasbourg, indique quant à lui que la plupart des acteurs économiques présents à cet atelier ont bien en tête les enjeux de la ZFE pour leurs modes de fonctionnement, leurs zones d'activités et pour leurs salariés. Il souligne alors l'importance de cet atelier pour permettre à ces acteurs de s'exprimer sur le sujet et d'avancer ensemble vers de nouvelles solutions de mobilités.

Introduction

Une fois rappelés les principaux éléments de contexte de la ZFE (sa dimension obligatoire, ses objectifs, ses logiques d'action et son calendrier), est présentée la ZFE dans ses dimensions économiques. Le service des déplacements fait état d'une conscience partagée des déplacements au sein de l'Eurométropole, comme entre l'intérieur et l'extérieur. Et il passe en revue les différentes modalités alternatives de transports offerts sur le territoire pour l'évolution des flottes d'entreprises, les déplacements domicile-travail, la logistique et les services.



Il rappelle que « **chaque entreprise doit se positionner aujourd'hui en fonction de la zone à faibles émissions qui se profile, pour arriver à trouver les solutions qui sont les mieux adaptées à son activité, à ses flux et son fonctionnement.** » Enfin, l'EMS appelle à « **parier sur l'innovation pour faire émerger de nouveaux systèmes d'organisation et de mobilités** ».

Avant l'intervention des deux témoins entrepreneurs, il est précisé qu'une consultation du monde économique a été amorcée depuis début janvier 2021, pour discuter de la ZFE et identifier les premiers enjeux-clés ainsi que les éléments de réussite du dispositif.

Cet atelier participatif s'inscrit donc dans le droit-fil d'un dialogue déjà ouvert avec les entreprises et les milieux socio-professionnels.

Une enquête est en cours sur les flottes de véhicules des entreprises jusqu'au 6 juin, avec comme objectif de mieux les connaître pour co-construire des pistes de solutions à l'échelle de l'Alsace.

Lien vers l'enquête : <http://stras.me/zfe-consultation-entreprises>

Grands témoins du jour

Deux témoins ont ensuite pris la parole et exposé, chacun dans leur domaine respectif, l'état des lieux de la situation, les enjeux et objectifs

Luc HOULLEBRECQUE, responsable Développement à la Chambre de Commerce et Industrie Strasbourg Grand Est, rebondit sur l'intérêt de cette enquête en soulignant que peu importe s'il y a adhérence ou pas avec la ZFE, il est important de faire un travail de récupération de données pour connaître le parc de véhicules des entreprises et les habitudes de déplacement des professionnels.

« L'objectif de la CCI [Chambre de Commerce et Industrie] dans cette future réglementation, c'est de maintenir l'activité économique. Même si l'on est conscient de cet enjeu de santé publique, l'on a besoin d'une bonne santé économique des entreprises surtout après la crise sanitaire qu'on vient de traverser, pour continuer à faire évoluer le territoire et lui garder son attractivité. » Luc HOULLEBRECQUE

Jérôme FORGIARINI, Dirigeant de l'entreprise Forgiarini et Président de l'association Strasbourg (Porte) Nord, introduit le débat en apportant un premier témoignage. Tout d'abord, **M. FORGIARINI** revient sur la communication de la ZFE auprès des professionnels, en indiquant que lui-même s'estime peu renseigné et fait ainsi l'hypothèse que le planning de la ZFE « **est relativement méconnu ou peu connu** ». De plus, selon lui, le planning envisagé par la collectivité est court, surtout pour les chefs d'entreprises. S'il ne remet pas en question le bienfondé de la ZFE, il s'interroge ainsi sur les conditions et le calendrier de sa mise en place.

Vis-à-vis de son territoire d'observation (Zone commerciale Strasbourg-Nord), **M. FORGIARINI** précise que la voiture individuelle reste le moyen de locomotion principal, même avec la ligne 6 de transports en commun sur la zone. C'est un territoire où les mobilités pourraient évoluer, mais **Jérôme FORGIARINI** s'interroge : qu'en est-il des plus démunis financièrement parlant, des personnes âgées notamment, et des cas où il faut transporter une cargaison ? Les questions de budget et questions d'organisation concrète ne peuvent ainsi être négligées dans la mise en œuvre de la ZFE.

« Je pense que le projet ne souffre d'aucune contestation sur le fond, qu'il s'agisse des entrepreneurs ou des citoyens. En revanche, sur la forme, je crains que le planning ne soit très court, surtout pour les chefs d'entreprises. » Jérôme FORGIARINI



Echos du débat

1. La ZFE, quels impacts sur nos clients et notre chalandise, notre attractivité ?

Quelques retours d'expérience

Michel : « Aujourd'hui on n'a aucune visibilité économique sur ce qu'il va se passer ces prochains mois pour nos entreprises. Le juge de paix, c'est notre niveau d'activité et notre chiffre d'affaires. »

Philippe : « Il n'existe pas d'alternative 100% propre pour nos livraisons, aujourd'hui, sur le périmètre de la ZFE. »

- Impossible de ne pas penser à ceux qui, sans voiture, éprouveront les plus grandes difficultés à accéder aux zones commerciales de destination... car tout le monde ne pourra s'offrir une voiture électrique
- Difficultés pour certaines personnes ou consommateurs pour faire des achats
- Aujourd'hui les véhicules électriques ne développent pas encore suffisamment d'autonomie pour effectuer toutes nos livraisons et les ruptures de charge représentent toujours un coût important pour les entreprises
- Quid des parcs étrangers - camions qui proviennent de l'étranger (flotte hors de l'entreprise) pour les livraisons ?

Parmi les propositions

- Diffuser davantage d'information sur la ZFE, et ce en allant au plus près des entreprises, sur leur zones d'activité
- Faire mieux connaître aux acteurs économiques toutes les solutions alternatives de mobilité dont ils pourraient bénéficier

2. La ZFE, quelles conséquences pour notre flotte, nos approvisionnements et nos fournisseurs, notre organisation logistique ?

Quelques retours d'expérience

Sonia : « Dans mon secteur d'activités, la livraison de monuments funéraires, le vélo semble à peu près exclu et je me demande vers quel transport alternatif je pourrais me tourner. »

- Les camions achetés l'an dernier ne seront rentabilisés qu'après 2028, ce qui ne correspond pas au calendrier de la mise en place de la ZFE (Jérôme Forgiarini). D'une façon plus générale, les entreprises craignent d'investir aujourd'hui car elles redoutent une évolution des normes attachées aux vignettes Crit'air (Luc Houllébrecque)
- La ZFE ne risque-t-elle pas de provoquer un déplacement des pôles logistiques hors du territoire de l'Eurométropole ?

Parmi les propositions

- Multiplier les stations et points de recharge électriques / Gaz, notamment celles qui peuvent accueillir des poids lourds
- Proposer des solutions d'amortissement pour permettre aux entreprises de faire évoluer leurs flottes de véhicules au moment même où elles s'appêtent à commencer de rembourser leurs PGE
- Accorder des dérogations aux véhicules biodiesels en fonction de leurs émissions de CO2



3. La ZFE, quelles implications pour la gestion des déplacements de nos personnels ?

Quelques retours d'expérience

Emilie : « Si on arrivait à mettre aux stations de tram des trottinettes électriques à la disposition des usagers, ce pourrait être une bonne solution. »

Christine : « Tout le monde plébiscite le covoiturage mais dans les faits, il n'y a que 2% des salariés qui le pratiquent »

- Le covoiturage est parfois compliqué à mettre en œuvre car des salariés habitent loin des uns des autres
- Les solutions vélos / trottinettes nécessitent une bonne santé de la part de leurs utilisateurs
- Exiger des véhicules électriques ou Crit'air 1 de la part de nos salariés, cela produirait de la ségrégation sociale et spatiale
- Quant aux personnels qui ne résideraient pas à proximité de pôles de mobilité (gare ou station de tram ou de bus), ils se trouvent, sans véhicule, d'emblée désavantagés pour accéder à l'emploi ou à leur lieu de travail
- Optimix est intéressant, il y a une attente pour une suite dans la zone commerciale Nord pour les gens qui y travaillent
- Citiz n'est pas encore rentable dans les zones commerciales : comment faire pour qu'il s'y développe ?

Parmi les propositions

- Développer les infrastructures : plus de parking relais, plus de stations Velhop, plus de vélos partagés
- Etudier le covoiturage à l'échelle des zones d'activités pour être plus efficace plutôt qu'à celles des entreprises elles-mêmes
- Inciter, donner envie aux salariés de faire du covoiturage. Développer de nouvelles applications facilitant son usage. Créer de l'intérêt" via, par exemple, sur la fiche de paie (ex : 1 plein d'essence par mois sur leurs véhicules en cas de covoiturage)
- De même, inciter les entreprises à acheter des vélos électriques pour que les salariés puissent faire leurs courses sur le port
- Donner un coup de pouce aux entreprises qui proposent des solutions alternatives pour que cela soit rentable dans les zones d'activités (dernier km en trottinettes électriques, par exemple)

Mots de synthèse et de clôture

Après avoir tout d'abord remercié l'ensemble des participants, **Anne-Marie JEAN** tient à rassurer : ce premier atelier n'est que le commencement des discussions, il y aura donc encore de prochaines opportunités pour débattre. Malgré un nombre de participants assez bas, il y a eu des belles interventions, constructives notamment en termes de pistes de travail à approfondir, telles que pour la diffusion des informations ou encore le partage d'enquêtes pour récolter plus de données susceptibles d'améliorer la pertinence de la ZFE.

Anne-Marie JEAN revient de plus sur le manque de visibilité de demain, surtout en ces temps de crise sanitaire. Elle rappelle que ces ateliers de participation sont entre-autres là pour se donner cette visibilité, que cela soit en termes de calendriers ou de démarches. Elle conclut en insistant que cette ZFE peut être vue comme un processus à enclencher tous ensemble plutôt qu'attendre que des solutions soient apportées par autrui : « **Je me positionne en tout cas dans cette optique volontariste de trouver ensemble des solutions** ».

Calendrier et programme détaillé des ateliers

Les ateliers se poursuivent tout au long du mois du mai et de juin, afin d'aborder les solutions de mobilités à mettre en œuvre dans le cadre de la ZFE

	Mai	Juin
	Ateliers thématiques	Ateliers territorialisés
Ateliers Grand public	17 mai La ZFE, facteur d'amélioration pour la santé publique et l'environnement	2 juin Territoires dépendants du véhicule individuel : quelles solutions vers le changement ?
	20 mai La ZFE, déploiement de nouvelles solutions de mobilités	9 juin Territoires urbains denses : quels enjeux de transition ?
	26 mai La ZFE face à l'exigence d'inclusion sociale	15 juin Le cœur de métropole : quelles améliorations pour un meilleur partage de l'espace public ?
	31 mai La ZFE, quelle mobilité à l'échelle transfrontalière ?	
Ateliers Entreprises : Côté entrepreneurs, quelles contraintes et quelles opportunités ?	25 mai Public cible : Zone d'activité, zones industrielles, zones commerciales	7 juin Public cible : Logistique, transports et activités portuaires
		17 juin Public cible : Commerçants, artisans, indépendants, TPE

Retrouvez l'intégrale de la Conférence citoyenne ZFE sur

- Le site internet dédié, ainsi que l'intégrale de la FAQ qui sera mise à jour régulièrement : <https://zfe.strasbourg.eu>
- La plateforme <https://participer.strasbourg.eu/-/zfe>
- Le numéro Vert : 0 800 100 267

La Conférence citoyenne, une démarche démocratique ?

Participait aussi à cet atelier Valérie URMAN, Consultante en ingénierie et représentante de l'association Démocratie Ouverte, chargée de l'évaluation de la démarche de participation citoyenne.

Pour participer vous même à l'enquête d'évaluation de Démocratie Ouverte

<http://stras.me/zfe-eval-atelier-entreprise>

